

Rapport de Groupe

Russie : La Fédération en guerre

« GUERRE ÉCONOMIQUE RUSSE EN FRANCE »

QUEST'IE 2025

Solal BLIN, Félix-Mathurin CHAMPSEIX, Paul DE BONY DE LAVERGNE, Nathan
LECLERC, Léo MICHEL, Rémi WAWAK

Table des matières

2

5

6

6

7

8

8

8

9

10

10

11

12

12

13

14

14

14

16

17

Résumé exécutif

La présente étude est une analyse systémique de la stratégie de guerre économique déployée par Moscou à l'encontre de la France et de ses intérêts souverains. Loin de se limiter à une simple compétition commerciale, cette confrontation relève désormais d'une guerre hybride totale où l'économie est instrumentalisée à des fins de coercition politique et stratégique. La démonstration s'articule autour de la mise en évidence d'une manœuvre d'encercllement cognitif, normatif et industriel visant à éroder la résilience nationale française.

L'analyse révèle en premier lieu une intensification critique des actions d'ingérence et de sabotage. Les services de renseignement russes, notamment le GRU via le groupe APT28, ont orchestré une campagne cybernétique massive ciblant les infrastructures critiques et la base industrielle et technologique de défense (BITD) française, comme en témoignent les attaques contre des entités liées aux Jeux Olympiques de 2024. L'arrestation de quatre individus suspectés d'intelligence avec la Russie en novembre 2025 ou l'affaire Omnic, cas d'espionnage industriel touchant le secteur des semi-conducteurs, rappelle également la prégnance de modes d'action plus traditionnels. Cette dimension immatérielle se double désormais d'une menace cinétique avérée, illustrée par la tentative de sabotage à l'explosif déjouée près l'aéroport de Roissy en juin 2024, marquant un basculement vers la violence physique directe sur le sol national.

Le rapport met ensuite en lumière le paradoxe de la dépendance énergétique française, qui constitue un levier de vulnérabilité majeure. En dépit des discours officiels sur la souveraineté, les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) russe ont connu une augmentation de 81 % en 2024, transformant les terminaux méthaniers français en hubs logistiques névralgiques pour l'exportation des hydrocarbures russes vers l'Europe. Cette asymétrie se retrouve dans le secteur nucléaire, où le maintien de partenariats structurants entre Framatome et Rosatom, couplé à l'éviction brutale d'Orano du Niger au profit des intérêts russes, menace l'intégrité de l'amont du cycle du combustible.

Enfin, l'étude caractérise l'offensive russe par sa dimension cognitive et normative. Moscou déploie une "guerre du droit" via l'instrumentalisation des procédures d'arbitrage international pour épuiser financièrement les acteurs économiques français, tout en saturant l'espace informationnel par des campagnes de désinformation sophistiquées visant à manipuler les marchés et à miner la cohésion sociale. Sur le théâtre africain, cette stratégie d'éviction se matérialise par l'action du groupe Wagner, rebaptisé "Africa Corps", qui combine prédation économique et pression sécuritaire pour supplanter l'influence française dans la bande sahélo-saharienne.

La démarche méthodologique adoptée pour ce rapport repose sur une approche qualitative rigoureuse, privilégiant l'analyse factuelle et la triangulation des données pour éviter tout biais déclaratif. Le cadre épistémologique a été strictement défini pour ne retenir que les faits d'ingérence dont l'attribution à la Russie est établie avec un haut degré de certitude, excluant ainsi les simples hypothèses pour garantir la robustesse du diagnostic.

L'analyse procède selon une logique concentrique, partant des menaces directes et documentées (cyberattaques, espionnage) pour élargir la focale aux vulnérabilités structurelles (dépendances énergétiques) et aux manœuvres d'influence plus diffuses (guerre des normes et des récits). Cette méthode permet de dépasser la simple juxtaposition d'incidents pour révéler la cohérence d'une stratégie étatique globale. L'étude croise ainsi une analyse sectorielle fine avec une approche géopolitique multiscalair, intégrant aussi bien les dynamiques métropolitaines que les recompositions stratégiques à l'œuvre en Afrique subsaharienne.

Le corpus documentaire mobilisé pour cette recherche se fonde exclusivement sur l'exploitation méthodique de sources ouvertes (OSINT), sélectionnées pour leur fiabilité et leur pertinence technique. La construction du rapport s'appuie sur un croisement systématique entre trois typologies de sources. Premièrement, la littérature institutionnelle et gouvernementale, incluant les rapports de l'ANSSI sur la cybermenace, les publications de la DGSI et les données de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), fournit le cadre factuel et statistique de référence.

Deuxièmement, les données économiques et industrielles, issues des opérateurs d'infrastructures et des bases de données de commerce international, ont permis de quantifier avec précision les flux énergétiques et de matérialiser les dépendances. Enfin, pour appréhender la dimension clandestine et hybride des opérations russes, le rapport intègre les travaux d'investigation de la presse de référence et spécialisée, ainsi que la littérature académique en intelligence économique, permettant de décrypter les logiques d'acteurs dissimulées derrière les structures écrans et les opérations d'influence.

1 Introduction

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et les conséquences économiques de ce conflit ont remis au premier plan un certain nombre de questions. Parmi elles figurent celle de la production de matériel, celle de l'approvisionnement énergétique ou encore la prégnance de la menace cyber.

Ce conflit a popularisé dans l'espace public la notion de guerre hybride. Nous nous intéresserons ici à une dimension de la guerre non-conventionnelle : la guerre économique.

La guerre économique de temps de paix et la guerre économique de temps de guerre diffèrent dans leurs modalités et leurs objectifs : la guerre économique du temps de paix va désigner l'ensemble des moyens mis en œuvre pour conquérir des marchés ; celle du temps de guerre se double de l'objectif d'affaiblir son adversaire en limitant ses moyens, en affaiblissant ses alliés, en lui créant de nouvelles difficultés. Tout cela afin de pouvoir atteindre les capacités de l'ennemi ou préserver et accentuer les siennes.

La guerre économique est « l'expression majeure des rapports de force non militaires. La survie d'un pays ou d'un peuple tout comme la recherche, la préservation et l'accroissement de puissance en sont les principaux éléments déclencheurs. » (Christian Harbulot)

Du point de vue historique, la Russie voit le développement de son « intelligence économique » dans les années 90 après la chute du mur, avec le recyclage d'anciens des services de renseignement dans le domaine de la sécurité privé et de l'IE. L'arrivée de Poutine au pouvoir marque le retour de la puissance politique russe dans l'économie.

Les oligarques ont été mis au pas, relégués à un rôle de « businessman ». Parallèlement des membres de sociétés privées liés au pouvoir russe investissent les directions des multinationales russes. Poutine a également réorienté le secteur privé de la sécurité économique vers la promotion des groupes russes. « [Les renseignements économiques recueillis par ces services de sécurité viendraient donc appuyer la stratégie et le choix des managers russes.](#) L'effort porterait plus particulièrement sur les hautes technologies et l'informatique, deux secteurs où la Russie accumule des retards. »

2 Ingérence : Renseignement, cybermenace et opérations cinétiques

2.1 Renseignement

Les services de renseignement russes ont une longue tradition d'utilisation de la couverture diplomatique comme outil de protection de leurs agents à l'étranger. L'entretien persistant de ce vaste réseau les distinguerait des services chinois, qui, [selon le chef de la DGSI](#), Nicolas Lerner, useraient de méthodes différentes. Ainsi le renvoi de 55 agents diplomatiques soupçonnés d'action d'espionnage au cours du premier semestre de 2022, associé aux refus de [1200 visas](#) à des « diplomates » ou « conférenciers » entre avril 2022 et avril 2025, a-t-il participé à la diminution de la [marge de manœuvre](#) des services russes.

L'un des objectifs d'un service de renseignement est le recrutement de sources destinées à être traitées par des agents. Pour ce faire, les services russes usent de « filets », techniques destinées à attirer des cibles potentielles : la DGSI a par exemple mis en garde, fin 2022, les pouvoirs publics contre l'usage d'un site commercial de petites annonces, méthode qui ressemble à celle qui avait été révélée dans le cadre de l'affaire Temperville, [au début des années 1990](#). À cette occasion, un ingénieur avait été recruté par le biais d'une petite annonce trompeuse affichée dans un commerce. De façon générale, les quelques opérations retentissantes attribuées aux services russes ont surtout consisté en des opérations d'influence, de sabotage, voire de tentative d'assassinat d'opposants. L'affaire SOS Donbass (novembre 2025) est différente : c'est un cas rare d'une affaire ayant mené à des arrestations en lien avec des accusations d'espionnage économique au profit de la Russie en France.

L'association SOS Donbass, fondée en septembre 2022, se présente comme une organisation caritative visant à « apporter une aide humanitaire aux habitants du Donbass et informer sur la situation dans la région ». [Fondée en septembre 2022](#) par Anna N., elle est aujourd'hui soupçonnée d'avoir servi de couverture à des activités en lien avec le FSB. Sa présidente, ladite Anna N., Russe installée dans le Béarn, se serait ainsi servi de ce paravent pour soutirer des [informations stratégiques à des cadres d'entreprises françaises](#). Anna N. et Vincent P., son successeur à la tête de l'association, auraient été, selon les premiers éléments de l'enquête, directement recrutés et pourraient être également liés à des [opérations d'influence russes](#). Tous deux sont poursuivis pour des faits « d'activité pour s'informer sur les intérêts de la Nation pour une puissance étrangère », ainsi que de « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes », d'« intelligence avec une puissance étrangère » et de « dégradation de bien classé ou inscrit en réunion pour servir les intérêts d'une puissance étrangère ». [Deux autres individus](#) ont également été arrêtés.

L'affaire Omnic, du nom du principal producteur français de semi-conducteurs, est plus grave en ce qu'elle concerne un secteur tout particulièrement stratégique. Dans ce cadre, l'entreprise se serait adonnée à des stratagèmes pour contourner les réglementations d'exportation, par exemple en camouflant les capacités réelles de produits dont l'usage militaire potentiel aurait nécessité une [autorisation préalable](#) ; surtout, elle aurait manœuvré de façon à contourner les sanctions à l'égard de la Russie, en passant par des pays tiers, et livrer des informations sur des [technologies sensibles](#) à la Chine et à la Russie. L'affaire, révélée publiquement en 2023, témoigne de failles importantes dans la protection des intérêts stratégiques français. De fait, elle paraît découler pour une part du changement

de propriétaire survenu en 2018 : un Chinois, Ruoadan Z., avait alors acquis 94 % des parts, en passant par un [fonds d'investissement français](#). L'affaire, qui a mené à la mise en examen de quatre suspects, illustre ainsi parfaitement les fragilités induites par la dénationalisation d'une entreprise stratégique ; la Russie et la Chine ont su les exploiter.

2.2 Les cybermenaces

La guerre économique menée par la Russie en France entre 2022 et 2025 s'est aussi caractérisée par une intensification des cyberattaques visant les infrastructures critiques, les entreprises stratégiques et les événements nationaux majeurs. Ce n'est que le 29 avril 2025 que la France a [officiellement attribué](#) certaines de ces cyberattaques au groupe APT28, surnommé « Fancy Bear », lié au GRU, le service de renseignement militaire russe. Cette attribution confirme l'implication directe de l'État russe, qui utilise le cyberspace comme un levier de pression et de déstabilisation contre la France.

D'après le « [Panorama de la cybermenace 2024](#) » de l'ANSSI, les attaques cybernétiques lancées par Moscou ont exercé une pression constante sur l'écosystème numérique français. Elles ont pour objectifs le renseignement économique, le sabotage et l'affaiblissement de la compétitivité de la France sur les secteurs sensibles de la défense, l'aérospatial, la logistique et les télécommunications. Ces attaques s'appuient de manière notable sur des infrastructures infogérées à moindre coût et ont à l'inverse des impacts critiques sur leurs victimes. En 2024, l'ANSSI a traité plus de 4 386 incidents de sécurité, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne de l'ampleur et de la persistance de la menace.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont représenté un objectif privilégié pour ces cyber-offensives. L'importance médiatique de l'événement et sa large surface d'attaque ont attiré des groupes pro-russes cherchant à nuire à l'organisation, à ternir l'image de la France ou encore à voler des données sensibles. Dès 2022, les cybergendarmes français ont détecté des tentatives de compromission sur des entités impliquées dans la logistique et la sécurité des Jeux. Ces attaques illustrent la volonté de la Russie de fragiliser l'économie française en exploitant les vulnérabilités des infrastructures numériques, avec une attention particulière aux acteurs moins protégés comme les [hôpitaux](#), les PME et les collectivités locales. En 2023 et 2024, ces derniers ont été la cible de campagnes de *ransomware* menées par le groupe cybercriminel LockBit, affilié à des acteurs russes.

Au-delà de la perturbation technique engendrée par les cyberattaques, l'objectif stratégique consiste à nourrir l'idée que la France serait une puissance en déclin, incapable de se rassembler, de sécuriser et d'organiser un événement mondial de premier plan. Une telle représentation est susceptible d'affecter durablement l'attractivité économique du pays, en installant le doute chez les investisseurs internationaux et les acteurs financiers de haut rang quant à la stabilité, à la résilience et à la fiabilité de l'environnement français pour l'allocation de leurs capitaux.

L'attribution publique, bien que rare, marque une étape importante dans la reconnaissance de la menace cyber russe par la France. Les [rapport](#) de [l'ANSSI](#) et du Centre de coordination des crises cyber (C4) confirment que, de 2021 à 2025, APT28 a ciblé des ministères, des entreprises de la

base industrielle et technologique de défense (BITD), des collectivités locales et même des organisations sportives liées aux JOP 2024. Cela souligne la dimension étatique et coordonnée de ces offensives, inscrites dans une stratégie de guerre économique visant à affaiblir la résilience et la souveraineté de la France.

3 Éléments de dépendance : gaz, nucléaire et matériaux critiques

3.1 Livraisons de gaz

3.1.1 Pressions contractuelles et monétaires dans l’approvisionnement gazier

À partir du 1^{er} avril 2022, les autorités russes imposent un règlement des livraisons de gaz en roubles, créant un aléa juridique substantiel pour les importateurs européens. Pour les acteurs français, cette exigence se traduit par des dilemmes de conformité bancaire, de qualification des cas de force majeure et de maintien des engagements contractuels. Afin d’éviter une rupture des flux, les entreprises recourent à des montages bancaires permettant de conserver un paiement effectif en euros, tout en contournant l’exigence formelle exprimée par Moscou. La pression s’intensifie à la fin août 2022 lorsque Gazprom annonce unilatéralement la suspension de ses livraisons à Engie pour non-paiement supposé. En médiatisant cet épisode, l’opérateur russe cherche à renforcer son levier de négociation et à entretenir l’incertitude chez la contrepartie. Cela montre la capacité de Moscou à exploiter les rigidités contractuelles propres aux accords gaziers de long terme, notamment les clauses take-or-pay et ship-or-pay ainsi que les formules tarifaires davantage indexées sur les prix de marché. Dans un contexte d’interruptions ou d’aléas de livraison, ces mécanismes accentuent la vulnérabilité financière des acheteurs français.

Le 15 juin 2022, GRTgaz enregistre la chute à zéro du flux physique Allemagne-France, mettant à l’arrêt un point d’entrée jusqu’ici majeur. Bien qu’un flux d’environ 60 GWh/j représentait au début de 2022 à peine 10 % de la capacité d’interconnexion, sa disparition structurelle contraint à une réorganisation accélérée du système français vers les terminaux méthaniers. Les infrastructures de Dunkerque, Montoir-de-Bretagne et Fos deviennent alors essentielles pour garantir la sécurité d’approvisionnement. Cette bascule renforce la dépendance française aux arrivées maritimes, aux arbitrages logistiques et aux fenêtres de déchargement disponibles.

Depuis 2013, le terminal de Montoir-de-Bretagne propose un service de transbordement à quai permettant le transfert de GNL entre navires sans mélange ni stockage. Ce dispositif constitue un outil d’optimisation pour les opérateurs de flotte et s’avère particulièrement stratégique en période de tensions géopolitiques. L’incident du méthanier Boris Vilkitsky au printemps 2022 illustre la manière dont les hubs français peuvent être mobilisés pour des opérations de réorientation et de gestion fine des cargaisons. En 2024, la France devient la première porte d’entrée européenne du GNL russe, avec une part notable des arrivées transitant par le terminal de Dunkerque. Quarante-huit cargaisons issues de Yamal LNG sont réceptionnées en France, un niveau record attestant du rôle central joué par ces infrastructures dans la redistribution régionale des volumes. Cependant, l’entrée en vigueur en mars 2025 de l’interdiction européenne des transbordements de GNL russe limite les capacités de réexpédition depuis le territoire français, réduisant la marge de manœuvre logistique dont Moscou bénéficiait via les hubs nationaux.

En 2024, les importations françaises de GNL d'origine russe augmentent de 81 % par rapport à l'année précédente, pour un montant total de 2,68 milliards d'euros. Cette progression résulte à la fois de la mobilisation accrue des contrats de long terme et du recours aux achats spot. Elle recompose la structure des approvisionnements français : le GNL russe représente désormais près d'un tiers des volumes débarqués, accentuant l'exposition des opérateurs aux conditions tarifaires des cargaisons arctiques passant par les routes maritimes nord. Parallèlement, les exportations de gaz atteignent 159 TWh PCS, consolidant le rôle du territoire comme interface régionale de redistribution. Cette dynamique renforce l'importance des terminaux méthaniers dans l'équilibrage du réseau national et dans la gestion des flux entre les injections locales et les échanges transfrontaliers.

Les tensions de 2022-2023 renforcent la valeur stratégique du stockage et de la flexibilité contractuelle. La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) souligne qu'en 2024-2025, les capacités françaises de stockage sont intégralement commercialisées, ce qui reflète un renforcement des stratégies d'anticipation des expéditeurs ainsi que l'attractivité du système français pour le GNL (liquidité du marché PEG, disponibilité des terminaux). Du côté industriel, le coût du MWh de gaz payé par les établissements double en 2022 (+107 % par rapport à 2021) avant une détente partielle en 2023. Ces fluctuations incitent les entreprises à renégocier leurs contrats, à revoir leurs schémas d'approvisionnement et à recourir davantage aux mécanismes de délestage, de substitution ou de flexibilité opérationnelle. L'enjeu n'est pas tant d'obtenir davantage de volumes que de réduire l'exposition aux clauses pénalisantes et aux chocs de livraison.

3.1.2 Atténuation en 2024-2025 et diversification des approvisionnements

L'interdiction européenne des transbordements qui s'applique depuis mars 2025 réduit la capacité de la Russie à utiliser les terminaux français pour des stratégies logistiques complexes. Bien que cette mesure n'interdise ni les importations destinées à la consommation européenne ni l'accès des navires russes aux terminaux, elle limite les possibilités de réexpédition via la France. En 2024, la structure des importations françaises se répartit ainsi : Norvège 40 %, États-Unis 21 %, Russie 18 %, Algérie 11 % (en Pouvoir calorifique supérieur, PCS), avec une part de 57 % de GNL dans le mix total d'importation. Cette configuration atteste une diversification progressive, malgré le maintien d'un rôle français important dans la chaîne logistique du GNL russe. Enfin, l'apparition en 2025 d'une « shadow fleet » associée au projet Arctic LNG 2, opérant dans l'Arctique, suscite des interrogations en matière de traçabilité. À ce stade, aucune preuve publique n'atteste de livraisons vers les terminaux français. Le renforcement des capacités de surveillance maritime constitue néanmoins un axe important de réduction de l'asymétrie et de la vulnérabilité stratégique.



3.2 Le nucléaire russe comme instrument d'influence

Considéré aujourd'hui comme un acteur majeur ([avec 11 centrales nucléaires en service](#)) dans la chaîne nucléaire mondiale, la Russie est, que ce soit comme partenaire industriel pour le traitement de matières nucléaires, ou comme acheteur de matières premières africaines, un leader tirant de cet avantage un véritable outil d'influence et de coercition.

3.2.1 Rosatom, fer de lance de la politique nucléaire russe à l'étranger.

[Rosatom](#) est la corporation d'État russe du nucléaire et *de facto* l'acteur central de la stratégie énergétique et géopolitique du Kremlin. Avec un regroupement de plus de 300 entreprises et instituts de ce domaine, elle contrôle l'ensemble du cycle du combustible nucléaire : extraction de l'uranium, enrichissement, retraitement, conception de réacteurs et exportation de technologies nucléaires civiles. Rosatom s'est imposée comme un leader mondial, du fait de sa présence dans plus de 50 pays et de ses capacités industrielles rares, voire uniques, dans certains segments du cycle nucléaire (notamment avec les brises glace nucléaire).

De ce fait, elle constitue non seulement un géant industriel, mais aussi un instrument d'influence internationale à la solde de la Russie. Sa position et ses technologies spécialisées expliquent donc en partie la dépendance persistante de plusieurs pays européens, dont la France, à son égard.

Une dépendance des grands industriels français du nucléaire, Framatome et Orano, vis-à-vis de leur homologue russe Rosatom pose aujourd'hui question et ce sur plusieurs points, illustrant la volonté de la Russie de mettre sous pression l'ensemble du cycle nucléaire français.

[Le contrat signé en 2018 entre EDF et Tenex filiale du groupe public russe Rosatom](#), démontre une certaine dépendance industrielle de la France envers la Russie. Malgré le contexte géopolitique, les tensions qui en découlent et la volonté affichée de réduire les coopérations stratégiques avec Moscou depuis l'invasion de l'Ukraine, l'étape du réenrichissement d'uranium de retraitement ou appauvri (URE) [reste dominé par des capacités russes essentielles au fonctionnement de la filière du nucléaire français](#).

Cette situation contraint Framatome à maintenir une collaboration qui, loin d'être équilibrée, s'apparente à un lien asymétrique, où la Russie conserve un avantage compétitif grâce à son usine de retraitement à Tomsk en Sibérie. A l'instar de l'évènement du [16 novembre dernier](#) où une dizaine de conteneurs contenant de l'uranium de retraitement ont été vus prendre la mer au départ de Dunkerque, avec pour destination finale la Sibérie. À noter que le [besoin en URE concerne uniquement la centrale nucléaire de Cruas-Meysses, en Ardèche](#). Toutefois, cette problématique dépasse ce seul site et alimente une réflexion plus large, soulevée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), sur une [éventuelle requalification de l'uranium de retraitement en déchet radioactif pour les volumes qui ne seraient pas utilisés](#).

3.2.2 La prédation russe sur les ressources minières du Niger au détriment de la France

Depuis 2023, le Niger est devenu le théâtre d'une recomposition géopolitique majeure autour de l'uranium, dans laquelle la Russie apparaît progressivement comme le principal bénéficiaire du retrait français. Le renversement du président Mohamed Bazoum a ouvert la voie à un repositionnement stratégique de la junte nigérienne, qui cherche à réduire l'influence historique de Paris et à redéfinir ses alliances. Dans ce contexte, Moscou s'impose comme l'un des nouveaux acteurs centraux, prêt à capter des ressources essentielles à sa propre industrie nucléaire et à renforcer son implantation dans le Sahel. Au cœur de cette dynamique se joue l'accès aux mines d'uranium nigériennes, constituant un levier stratégique dans la politique étrangère russe mais également un [élément important de la souveraineté énergétique française](#) jusqu'en 2022.

ANNEXE 3 : REPARTITION DES IMPORTATIONS D'URANIUM NATUREL (NC8 28441010, 28441030 ET 28441090) DE LA FRANCE PAR PAYS D'ORIGINE ET DES EXPORTATIONS MONDIALES EN 2019 ET 2022, EN VOLUME

Uranium naturel	2019*	2022*
1 ^{er} fournisseur de la France et part de marché	Niger (36 %)	Niger (24 %)
2 ^e fournisseur de la France et part de marché	Kazakhstan (30 %)	Australie (23 %) – (7 % en 2019 - 5 ^e rang)
3 ^e fournisseur de la France et part de marché	Canada (12 %) – (1 % en 2022 - 6 ^e rang)	Kazakhstan (23 %)
1 ^{er} exportateur mondial	Kazakhstan (44 %)	Canada (26 %)
2 ^e exportateur mondial	Canada (25 %)	Kazakhstan (23 %)
3 ^e exportateur mondial	Australie (10 %)	Australie (11 %)

Source : DGDDI / DSECE (importations) ; CEPII (exportations) ;

*2021 pour les exportations mondiales, dernière année disponible ; Données en volume

Depuis 1971, ORANO, à travers sa filiale Somaïr (Société des mines de l'Aïr), exploitait une part importante des gisements d'uranium nigériens. Cette présence constituait l'un des éléments importants de l'uranium français. Mais dès 2023, la junte militaire entreprend une rupture radicale :

éviction progressive du groupe français, retrait de permis d'exploitation, contestation des droits sur les stocks et affirmation d'un « [droit légitime du Niger à disposer de ses richesses naturelles](#) ».

En décembre 2024, [ORANO perd officiellement le contrôle de ses trois principaux actifs](#) : la Somaïr, la Cominak, et le gigantesque gisement d'Imouraren (parmi les plus importants du monde avec 200 000 tonnes d'uranium).

En juin 2025, la nationalisation de la Somaïr confirme la rupture. Puis, le 2 décembre, la junte déclare son intention d'ouvrir l'uranium nigérien au marché mondial : « [Le Niger, digne, met sur le marché international sa propre production.](#) »

Le site d'Arlit, centre historique de l'exploitation de l'uranium et symbole de la présence française, devient l'un des [enjeux les plus sensibles](#). Les stocks de yellowcake (uranium concentré mais non enrichi) qui y sont entreposés (produits avant la rupture par la Somaïr) deviennent une cible stratégique. La junte, contestant les droits d'ORANO et s'appuyant sur la nationalisation du secteur, envisage alors une opération lourde de conséquences : la vente d'environ 1 000 tonnes d'uranium avec comme acheteur principal la Russie. Si cette transaction venait à se concrétiser, elle scellerait le changement opéré. Ainsi offrirait-elle à Moscou une nouvelle source d'approvisionnement et un levier géopolitique supplémentaire tout en privant la France d'une ressource qu'elle considérait comme contractuellement sécurisée.

Cette opération n'est pas isolée : elle s'inscrit dans un rapprochement stratégique plus global déjà engagé. Niamey et Moscou ont décidé de [confirmer leur partenariat stratégique lors d'une rencontre bilatérale le 28 juillet dernier](#), avec la volonté d'ouvrir à un soutien aux infrastructures nigériennes et à une collaboration renforcée dans le domaine minier. Ce partenariat offre à la Russie l'opportunité de tarir les sources d'approvisionnement énergétiques françaises tout en étendant son influence dans le Sahel.

4 La guerre économique indirecte : Manipulation des marchés

4.1 La guerre normative : le droit comme arme de déstabilisation économique

L'usage du droit international par les oligarques russes s'inscrit dans une stratégie de guerre économique dite « asymétrique et normative ». En exploitant les anciens [traités bilatéraux de protection des investissements](#) signés avant la guerre en Ukraine, ces acteurs cherchent à retourner les outils du droit contre leurs adversaires politiques et économiques. Le mécanisme d'arbitrage international, initialement conçu pour protéger les investisseurs contre les expropriations abusives, est désormais instrumentalisé pour affaiblir la légitimité et la cohésion juridique européenne.

Pour la France, ces procédures représentent un risque financier. Même lorsqu'elles ne débouchent pas sur des condamnations effectives, elles mobilisent d'importantes ressources juridiques et budgétaires. Les contentieux entraînent des coûts d'arbitrage élevés (honoraires, frais de procédure, mobilisation diplomatique). À terme, la multiplication de ces recours pèse sur les finances publiques et sur la prévisibilité du [climat d'investissement](#) français. Certains investisseurs étrangers peuvent percevoir la [France comme un territoire à risque juridique](#), dissuasif pour les fonds internationaux cherchant la stabilité réglementaire.

Sur le plan réputationnel, ces contentieux nourrissent un climat de défiance. Ils contribuent à affaiblir la crédibilité du système juridique français, perçu comme vulnérable face à la « [guerre juridique](#) ». L'objectif russe est clair : diviser les États membres sur la gestion des sanctions et tester la robustesse du cadre juridique européen. En forçant les pays à se défendre individuellement, Moscou fragmente la réponse communautaire et dilue la solidarité européenne. La France, en tant qu'économie centrale de la zone euro et siège de grands groupes internationaux, devient ainsi une cible symbolique : prouver sa faiblesse juridique revient à démontrer celle de l'Union tout entière.

Enfin, ces actions fragilisent la sécurité économique nationale. Elles participent à une stratégie d'attrition juridique : non pas vaincre sur le plan économique mais épuiser l'adversaire par des batailles judiciaires interminables, détourner son attention, et introduire de l'incertitude dans les [circuits financiers](#). Cette guerre de la norme témoigne du glissement du rapport de force économique vers un affrontement juridico-symbolique, où le droit devient une arme au même titre que la monnaie ou l'énergie.

4.2 L'influence informationnelle au service de la déstabilisation économique

L'arme informationnelle représente la dimension la plus insidieuse de la guerre économique contemporaine. Les opérations [Storm 15-16](#), [Doppelgänger](#) et [Matriochka](#) s'inscrivent dans une stratégie coordonnée d'influence cognitive visant à perturber les signaux économiques perçus par les marchés et les opinions publiques.

Ces campagnes combinent désinformation numérique, faux contenus médiatiques et amplification algorithmique. Leur cible n'est pas uniquement l'opinion publique, mais aussi les acteurs économiques et financiers : investisseurs, analystes, [agences de notation](#), voire régulateurs. En diffusant de fausses informations sur la solvabilité des banques françaises, sur des risques industriels ou sur des crises énergétiques fictives, la Russie cherche à créer des réactions de panique contrôlée. Les fluctuations boursières qui en découlent affaiblissent la perception de stabilité financière française et augmentent la volatilité sur les [marchés européens](#).

À court terme, ces opérations provoquent des perturbations sur les valeurs sensibles (banques, énergie, défense). À moyen terme, elles altèrent la confiance systémique, qui constitue le fondement même des marchés financiers. La perte de confiance des investisseurs entraîne un renchérissement du coût du capital pour les entreprises françaises, une volatilité accrue des indices, et une détérioration du *rating* souverain potentiel si la perception de risque augmente. Ces effets, bien que diffus, participent à un affaiblissement structurel de la résilience économique française face aux [chocs extérieurs](#).

Sur le plan stratégique, ces campagnes visent à influencer les perceptions pour orienter les comportements économiques. Elles relèvent de ce que les doctrines russes appellent la « guerre de l'esprit » ([война смыслов](#)), visant à dominer non pas le territoire, mais le récit. La France, par son rôle de puissance d'équilibre en Europe et par son exposition médiatique, est particulièrement vulnérable à ces attaques. Chaque rumeur devient un vecteur de déstabilisation et un test de sa capacité à coordonner une réponse entre sphères économique, [médiatique et étatique](#). Les grandes institutions

financières et industrielles, encore peu formées à la contre-influence économique, [subissent ces attaques](#) sans cadre de riposte unifié. La conséquence majeure est une érosion de la souveraineté cognitive : quand la perception de la réalité économique est en partie dictée par des acteurs extérieurs, la décision nationale perd son autonomie.

5 Les opérations cinétiques contre les intérêts français

5.1 Opérations cinétiques en France

Une [opération cinétique](#) se définit par l'usage de la force, généralement militaire, visant à détruire ou saboter des cibles, causant des dommages matériels ou humains. Elle se distingue des méthodes non violentes, telles que la désinformation ou le cyber espionnage, qui ne recourent pas à la force physique.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plusieurs opérations cinétiques ont été recensées. Elles ciblent spécifiquement des infrastructures et du matériel français. Une tentative de sabotage a échoué en juin 2024, marquant un tournant dans la nature des menaces. Un ancien soldat russo-ukrainien pro-russe a été découvert blessé dans sa chambre d'hôtel près de l'aéroport Charles-de-Gaulle alors qu'il confectionnait un engin explosif artisanal. L'enquête antiterroriste, toujours en cours, privilégie fortement la piste d'une opération commanditée par les [services russes](#). L'objectif présumé était double : [saboter du matériel militaire](#) français destiné à l'Ukraine ou alors mener une attaque lors des commémorations du 80e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Par ailleurs, d'autres projets d'actions violentes ont été neutralisés sur le territoire. Fin mai 2024, la DGSI a interpellé un [individu de 18 ans d'origine tchétchène](#), soupçonné de préparer un attentat d'inspiration islamiste mais potentiellement instrumentalisé par des services étrangers pour cibler les épreuves de football des Jeux Olympiques à Saint-Étienne. Plus récemment, des alertes ont concerné le sabotage de câbles de fibre optique longue distance en juillet 2024, impactant plusieurs opérateurs français, une méthode de "guerre hybride" visant à désorganiser physiquement les communications nationales.

Ces tentatives représentent une nette escalade : on passe d'actions symboliques à la préparation d'un acte de violence susceptible de causer des pertes humaines et des destructions matérielles significatives.

5.2 Sabotage des intérêts français à l'étranger

Au-delà des frontières nationales, les intérêts français sont menacés par diverses opérations menées par des groupes étrangers. En Afrique, qui représente une zone stratégique pour les intérêts économiques français, plusieurs événements laissent penser que la Russie utilise Wagner (récemment rebaptisé Afrika Corps "Corps Expéditionnaire Africain") pour mener à bien ses projets.

L'Afrique subsaharienne, particulièrement le Sahel et l'Afrique centrale, constitue le théâtre principal de la confrontation indirecte entre la France et la Russie. Moscou y déploie une stratégie combinant

outils militaires, économiques et informationnels via le Groupe Wagner. Les entreprises françaises subissent des pressions réglementaires et administratives ciblées. Dans plusieurs pays où le groupe Wagner est implanté, notamment en République centrafricaine et au Mali, les autorités locales ont subitement multiplié les contrôles fiscaux, les audits environnementaux et les mises en demeure administratives contre les filiales françaises. En 2023 au Mali, les autorités de transition avaient "soudainement découvert" des "irrégularités" dans les permis d'exploitation de plusieurs sociétés françaises, menaçant de les révoquer. TotalEnergies a quitté le territoire malien sans donner d'explication courant 2025, après plusieurs années de relations tendues avec la junte ([harcèlement fiscal, campagne de dénigrement...](#)). L'arrivée [d'Afrika Corps au Niger](#) début 2024 et son rapprochement avec la junte coïncide avec la mise à l'écart de l'entreprise Orano sur un [projet d'exploitation](#) d'une mine d'uranium. Les autorités locales, soutenues par des conseillers liés à Wagner, ont imposé des restrictions administratives et sécuritaires sur les sites miniers exploités par [Orano](#), entraînant des retards coûteux. Ce retrait fait écho à celui de la compagnie sucrière SOSUCAM (détenue par l'entreprise française Somdia) en République centrafricaine, confrontée à des pressions sécuritaires et à une concurrence déloyale de réseaux d'importation protégés par les mercenaires russes. De même, Air France a vu ses droits de trafic suspendus au Mali et au Burkina Faso, officiellement pour des raisons de sécurité, mais dans un contexte de remplacement systématique de l'influence française par des partenaires russes.

Une autre forme d'éloignement des entreprises françaises se fait par la concurrence déloyale via des sociétés écrans liées au groupe Wagner. Des sociétés opaques comme [Meroe Gold au Soudan](#), [Diamville](#) en République centrafricaine ou Lobaye Invest au Mali, toutes liées au fondateur de Wagner, [Evguéni Prigojine](#), puis à ses successeurs, obtiennent régulièrement des permis d'exploitation sur des sites stratégiques, très souvent convoités par des entreprises françaises. Au Mali, la société Wagner affiliée a ainsi obtenu en 2023 l'exploitation de la mine d'or de Kodiéran, projet sur lequel une entreprise minière française avait des vues.

Selon un rapport de l'ONG [Global Witness](#) publié en 2023, ces pratiques de concurrence déloyale ont conduit à l'éviction de plusieurs entreprises françaises en Afrique centrale, notamment dans les secteurs miniers et énergétiques. En République centrafricaine, la société française Axmin a ainsi perdu l'exploitation d'une mine d'or au profit d'une entreprise liée à Wagner, après des pressions politiques et des audits contestés.

Cette offensive économique porte ses fruits. Selon les chiffres du Trésor français, les investissements directs français en Afrique subsaharienne ont chuté de 38 % entre 2021 et 2023, avec une baisse marquée dans les pays sous influence russe. Comme le résume un ancien ambassadeur français en Afrique centrale interrogé par [Le Point](#) : "Nous assistons à une éviction économique méthodique. La Russie utilise tous les leviers : médiatique, réglementaire, sécuritaire et économique pur. C'est une guerre économique totale, et pour l'instant, nous la perdons sur plusieurs terrains."

6 Conclusion du Rapport : La Guerre Économique russe en France

Cette analyse confirme que la stratégie de Moscou envers la France constitue une guerre hybride, où l'économie est instrumentalisée à des fins de coercition politique et stratégique. Cette confrontation s'articule autour d'une manœuvre d'encerclement cognitif, normatif et industriel dont le but est d'éroder la résilience de la nation française.

Il est de ce fait constaté une intensification critique des actions d'ingérence et de sabotage. De plus, des vulnérabilités structurelles majeures existent, notamment dans le domaine énergétique. Les importations de GNL russe ont connu une forte augmentation, rendant déterminant le rôle des terminaux français dans la redistribution régionale des hydrocarbures russes. Le secteur nucléaire présente une dépendance similaire. Les partenariats entre Framatome et Rosatom rendent la filière française dépendante des capacités russes pour certaines étapes du cycle du combustible. Dans le même temps, l'éviction brutale d'Orano du Niger, au profit des intérêts russes, menace l'intégrité de l'approvisionnement en matériaux critiques.

Enfin, la guerre économique russe se caractérise par ses dimensions cognitive et normative. Moscou déploie une "guerre du droit" simultanément à des campagnes de désinformation sophistiquées qui visent à manipuler les marchés financiers et à miner la cohésion sociétale. Sur le théâtre africain, l'action du groupe Wagner, rebaptisé "Afrika Corps", matérialise cette stratégie d'éviction en combinant prédation économique et pression sécuritaire.

7 Annexes

Bibliographie

Aboubacar Sarki. « Niger. Après des populations, la nationalisation de l'uranium ne pouvait être que bien accueillie ». *Le 360 Afrique*, s. d. Consulté le 16 décembre 2025.

https://afrique.le360.ma/economie/niger-aupres-des-populations-la-nationalisation-de-l-uranium-ne-pouvait-etre-que-bien-accueillie_55LTXDQH75FUXFBOOOJMGFOLFI/.

ABOUT US – Rosatomenergy. s. d. Consulté le 16 décembre 2025.

<https://rosatomenergy.com/about/>.

AFP. « La France ne reçoit plus de gaz russe par gazoduc, annonce le gestionnaire de réseau GRTgaz | Connaissances des énergies ». 17 juin 2022.

<https://www.connaissancesdesenergies.org/afp/la-france-ne-recoit-plus-de-gaz-russe-par-gazoduc-annonce-le-gestionnaire-de-reseau-grtgaz-220617>.

AFP. « Une filiale de Rosatom signe un contrat avec EDF ». *Le Figaro*, 25 mai 2018.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/05/25/97002-20180525FILWWW00206-une-filiale-de-rosatom-signe-un-contrat-avec-edf.php>.

BFM. « Espionnage économique et ingérence au profit de la Russie: quatre personnes mises en examen, dont deux Français et une Franco-Russe ». 25 novembre 2025.

https://www.bfmtv.com/police-justice/espionnage-economique-et-ingerence-au-profit-de-la-russie-quatre-personnes-mises-en-examen-dont-deux-francais-et-une-franco-russe_AV-202511251047.html.

Bloomberg. « France LNG Imports From Russia Surge to Annual Record, Data ». *Energy Connects*, 18 novembre 2024.

<https://www.energyconnects.com/news/gas-lng/2024/november/france-lng-imports-from-russia-surge-to-annual-record-data-show/>.

Bloomberg. « France's LNG Imports From Russia Hit Record With German Help ». *gCaptain*, 18 novembre 2024.

<https://gcaptain.com/frances-lng-imports-from-russia-hit-record-with-german-help/>.

Carol, Valade. *La mort d'Evgueni Prigojine ne devrait pas affaiblir le Groupe Wagner en Afrique, où il s'est rendu indispensable*. 25 août 2023.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/25/en-afrique-la-mort-du-patron-de-wagner-ne-devrait-pas-affaiblir-le-groupe_6186534_3212.html.

ANSSI, « CAMPAGNES D'ATTAQUES DU MODE OPÉRATOIRE APT28 DEPUIS 2021 ». 26 octobre 2023.

<https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2023-CTI-009.pdf>.

ANSSI, « PANORAMA DE LA CYBERMENACE 2024 ». 11 mars 2025.

<https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2025-CTI-003.pdf>.

ANSSI, « CIBLAGE ET COMPROMISSION D'ENTITÉS FRANÇAISES AU MOYEN DU MODE OPÉRATOIRE D'ATTAQUE APT28 ». 29 avril 2025. <https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2025-CTI-006.pdf>.

Cigref. « Les systèmes d'information au cœur de la démarche ». mars 2003. https://www.cigref.fr/cigref_publications/RapportsContainer/Parus2003/2003_-_Intelligence_Economique_Strategique_web.pdf.

CRE. *La surveillance et le fonctionnement des marchés de gros de l'électricité et du gaz naturel en 2024*. 2025.

Derradji, Melvin. « Affaire Ommic : un cas d'espionnage technologique russe et chinois ». *Portail de l'IE*, 3 août 2023. <https://www.portail-ie.fr/univers/defense-industrie-de-larmement-et-renseignement/2023/affaire-ommic-un-cas-despionnage-technologique-russe-et-chinois/>.

Devant la menace au Sahel, les entreprises françaises sont attentistes. 24 août 2023. <https://fr.africanews.com/2023/08/24/devant-la-menace-au-sahel-les-entreprises-francaises-sont-attentistes/>.

Échos de l'influence : au cœur des activités FIMI de la Russie en Afrique. 28 avril 2025. <https://euvsdisinfo.eu/fr/echos-de-linfluence-au-coeur-des-activites-fimi-de-la-russie-en-afrique/>.

ELENGY. « Elengy | The Terminal of Montoir-de-Bretagne ». Consulté le 12 décembre 2025. <https://www.elengy.com/en/our-locations/terminal-montoir-bretagne>.

ELENGY. « Elengy | Transshipment ». Consulté le 12 décembre 2025. <https://www.elengy.com/en/our-services/cargo-unloading-and-send-out/transshipment>.

« *Engagement pro russe* », *investigations antiterroristes... Ce que l'on sait de l'Ukraino-Russe retrouvé avec des explosifs à Roissy*. 6 juin 2024. https://www.liberation.fr/societe/police-justice/engins-explosifs-engagement-pro-russe-investigations-antiterroristes-ce-que-lon-sait-de-lukraino-russe-retrouve-avec-des-explosifs-a-roissy-20240606_37MVUMHIU5DZDJNQJVRKHDP5D4/.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Russie – Attribution de cyberattaques contre la France au service de renseignement militaire russe (APT28) (29.04.25) ». France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 11 décembre 2025. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/russie/evenements/evenements-de-l-annee-2025/article/russie-attribution-de-cyberattaques-contre-la-france-au-service-de>.

Euronews. « What about Sanctions? French Imports of Russia's LNG Surge ». 08:31:04 +02:00. <http://www.euronews.com/business/2024/08/06/french-imports-of-russias-liquified-natural-gas-surge>.

Follorou, Jacques. « La France refuse en masse des demandes de visa venant de Russie, craignant l'infiltration d'espions ». Société, Russie. *Le Monde*, 25 avril 2025.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/04/25/la-france-refuse-en-masse-des-demandes-de-visa-venant-de-russie-craignant-des-operations-d-ingerence_6599964_3224.html.

France terme. *Guerre juridique*.

<https://www.culture.fr/franceterme/terme/JURI90#:~:text=guerre%20juridique%2C%20loc.,n.f.&text=Instrumentalisation%20du%20droit%20ou%20de,des%20motifs%20strat%C3%A9giques%20ou%20%C3%A9conomiques>.

Géraldine Woessner. « Nucléaire : une alliance entre Framatome et le russe Rosatom fait des étincelles ». Le Point, 21 mars 2024. https://www.lepoint.fr/monde/nucleaire-une-alliance-entre-framatome-et-le-russe-rosatom-fait-des-etincelles-21-03-2024-2555608_24.php.

Global Witness. « Rapports et enquêtes sur l'exploitation des ressources ». 2023. <https://globalwitness.org/fr/>

Gidron, Ziv. « Russia Defies Sanctions as Shadow Fleet Resumes Arctic LNG 2 Exports ». *Windward*, 2 juillet 2025. <https://windward.ai/blog/russia-defies-sanctions-as-shadow-fleet-resumes-arctic-lng-2-exports/>.

« Guerre de l'information ». décembre 2021. <https://www.epge.fr/wp-content/uploads/2022/01/RapportGuerreInformationParContenu.pdf>.

Hugo Septier, et Maxime Brandstaetter. *Ce que l'on sait sur l'arrestation d'un Russo-ukrainien retrouvé avec des explosifs près de Roissy*. 6 juin 2024. https://www.bfmtv.com/paris/val-d-oise/ce-que-l-on-sait-sur-l-arrestation-d-un-russo-ukrainien-accuse-d-avoir-confectionne-des-explosifs-pres-de-roissy_AV-202406060142.html.

Humpert, Malte. « Russia Deploys New 'Shadow Fleet' LNG Carrier to Load Gas at Sanctioned Arctic Project ». *gCaptain*, 30 juin 2025. <https://gcaptain.com/russia-deploys-new-shadow-fleet-lng-carrier-to-load-gas-at-sanctioned-arctic-project/>.

Humpert, Malte. « Russia's Arctic 'Yamal LNG' Gas Plant Saw a Record 287 Cargo Loadings in 2024 ». Consulté le 12 décembre 2025. <https://www.highnorthnews.com/en/russias-arctic-yamal-lng-gas-plant-saw-record-287-cargo-loadings-2024>.

IESE, EMLyon Business School. « CAI VPCE ». 4 novembre 2023. <https://blog.iese.edu/vcpeindex/>.

ISS. « Le développement de l'industrie nucléaire russe: capacités d& ». *Institut des Sciences Stratégiques*, 10 décembre 2024. <https://www.institut-sciences-strategiques.org/etats/russie/le-developpement-de-lindustrie-nucleaire-russe/>.

Karimou, Salissou Soumana. « Coopération bilatérale : Le Niger et la Russie approfondissent leur partenariat stratégique ». Agence Nigérienne de Presse, 28 juillet 2025. <https://anp.ne/cooperation-bilaterale-le-niger-et-la-russie-approfondissent-leur-partenariat-strategique/>.

Laïdi, Ali. « L'intelligence économique russe sous Poutine – Études internationales ». *Érudit* 40 (décembre 2009): 631-46. <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/2009-v40-n4-ei3591/038935ar/>.

Le Figaro. « Le Niger annonce mettre son uranium sur le marché international ». 1 décembre 2025. <https://www.lefigaro.fr/international/le-niger-annonce-mettre-son-uranium-sur-le-marche-international-20251201>.

Le Monde. « Deux dirigeants d'Ommic, fleuron français de puces électroniques, soupçonnés d'avoir livré de secrets industriels à la Chine ». International, Technologies. 27 juillet 2023. https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/27/soupcons-de-livraison-de-secrets-industriels-a-la-chine-et-la-russie-par-l-entreprise-ommic-quatre-mises-en-examen-les-suspects-places-sous-controle-judiciaire_6183608_3210.html.

Le Niger retire à l'entreprise française Orano le permis d'exploitation d'une grande mine d'uranium. 20 juin 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/06/20/le-niger-retire-a-l-entreprise-francaise-orano-le-permis-d-exploitation-d-une-grande-mine-d-uranium_6241856_3212.html.

L'entreprise française Orano, spécialiste de l'uranium, affirme avoir « perdu le contrôle opérationnel » de sa filiale minière au Niger. 4 décembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/04/orano-affirme-avoir-perdu-le-controle-operationnel-de-sa-filiale-miniere-au-niger_6429062_3212.html.

LHermitte, Marc. « France and EU attractiveness ». mai 2025. <https://www.ey.com/content/dam/ey-unified-site/ey-com/fr-fr/campaigns/foreign-direct-investment-surveys/documents/ey-france-attractiveness-survey-2025-exec-sum.pdf>.

Mali: TotalEnergies, le géant français des hydrocarbures, quitte le pays. 30 janvier 2025. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250130-mali-totalenergies-le-g%C3%A9ant-fran%C3%A7ais-des-hydrocarbures-quitte-le-pays>.

Martre, Henri. *Rapport Martre*. 1994. <https://formations.imt-atlantique.fr/bi/ressources/rapport-martre.pdf>.

Ministère de l'économie. « Agence de notation ». <https://www.economie.gouv.fr/facileco/agence-notation-fonctionnement-note-moodys#>.

Ministère des Armées. « Storm15-16 ». 15 mai 2025. <https://www.defense.gouv.fr/actualites/storm-1516-dessous-dune-operation-dinfluence-russe>.

Mohammed, Alamin, et Marks Simon. *How a Sanctioned Russian Company Gained Access to Sudan's Gold*. 30 avril 2022. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-04-30/how-a-sanctioned-russian-company-gained-access-to-sudan-s-gold?embedded-checkout=true>.

Network, MI News. « Russia Restarts LNG Exports From US-Sanctioned Arctic LNG 2 Facility ». *Marine Insight*, 30 juin 2025. <https://www.marineinsight.com/shipping-news/russia-restarts-lng-exports-from-us-sanctioned-arctic-lng-2-facility/>.

News, LNG World. « Elengy Completes Fifth Yamal LNG Transshipment ». *Offshore Energy*, 5 mars 2018. <https://www.offshore-energy.biz/elengy-completes-fifth-yamal-lng-transshipment/>.

News, LNG World. « Elengy Performs Yamal LNG Transshipment at Montoir-de-Bretagne ». *Offshore Energy*, 12 janvier 2018. <https://www.offshore-energy.biz/elengy-performs-yamal-lng-transshipment-at-montoir-de-bretagne/>.

« Nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe », prévient Bruno Le Maire. 3 janvier 2023. https://www.lepoint.fr/politique/nous-allons-provoquer-l-effondrement-de-l-economie-russe-previent-bruno-le-maire-01-03-2022-2466571_20.php.

Par Frédéric Mouchon et Erwan Benezet Le 18 novembre 2025 à 06h27. « La France continue à échanger discrètement de l'uranium avec la Russie ». *leparisien.fr*, 18 novembre 2025. <https://www.leparisien.fr/international/la-france-continue-a-echanger-discretement-de-l-uranium-avec-la-russie-18-11-2025-5XOTQ4Z35FFJTCJAYDVBEKMRLY.php>.

Par Nolwenn Cosson Le 12 septembre 2023 à 06h50. « Cyberattaque contre l'hôpital de Corbeil-Essonnes : un an après, comment le CHSF s'est refait une santé ». *leparisien.fr*, 12 septembre 2023. <https://www.leparisien.fr/essonne-91/cyberattaque-contre-l-hopital-de-corbeil-essonne-un-an-apres-comment-le-chsf-sest-refait-une-sante-12-09-2023-2XN5PWE5O5EA7BDFQ5NOSZFOUM.php>.

Pham-Lê, Jérémie, et Jean-Michel Décugis. « Sous couvert d'activités humanitaires, une Russe et un militant français soupçonnés d'espionnage pour Moscou ». *Faits-Divers*. *leparisien.fr*, 25 novembre 2025. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/sous-couvert-d-activites-humanitaires-une-russe-et-un-militant-francais-soupconnes-despionnage-pour-la-russie-25-11-2025-3RUFQKQQLVDBFNNXZALXOMTFRU.php>.

PREUSSEN, Wilhelmine. « Gazprom Cuts Gas Deliveries to France's Engie ». *POLITICO*, 30 août 2022. <https://www.politico.eu/article/gazprom-reducing-gas-deliveries-to-engie-starting-tuesday/>.

Regan, James. *Engie contrat*. 25 novembre 2025. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-11-25/engie-is-poised-to-lose-multibillion-euro-paris-heating-deal>.

Reuters. *Use case JPMorgan-Russie*. 5 juin 2025. <https://www.reuters.com/sustainability/boards-policy-regulation/jpmorgan-wins-uk-court-order-block-vtbs-156-million-russian-lawsuits-2025-06-05/>.

RFI. « France: le patron de l'entreprise Ommic accusé d'avoir livré des technologies sensibles ». 27 juillet 2023. <https://www.rfi.fr/fr/france/20230727-france-le-patron-de-l-entreprise-ommic-accus%C3%A9-d-avoir-livr%C3%A9-des-technologies-sensibles>.

RFI. « Gazprom suspendra ses livraisons de gaz au groupe français Engie dès le 1er septembre ». RFI, 30 août 2022. <https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20220830-gazprom-r%C3%A9duit-encore-ses-livraisons-de-gaz-%C3%A0-la-france>.

RFI. « Niger: le permis d'exploitation du gisement d'Imouraren retiré à l'entreprise française Orano ». 20 juin 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240620-niger-le-permis-d-exploitation-du-gisement-d-imouraren-retir%C3%A9-%C3%A0-l-entreprise-fran%C3%A7aise-orano>

ROYER, Yuka, et Matthew-Mary CARUCHET. « Business - EU Imported More Russian LNG in 2024, despite Drop in Gas Consumption ». France 24, 18 février 2025. <https://www.france24.com/en/tv-shows/business/20250218-eu-imported-more-russian-lng-in-2024-despite-a-drop-in-gas-consumption>.

SGDN. « Matriochka ». 10 juin 2024. <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/matriochka-une-campagne-prorusse-ciblante-les-medias-et-la-communaute-des-fact-checkers>.

S&P Global Energy. « LNG Tankers Divert from UK amid Russia Links, Discontent at Terminal ». 4 mars 2022. <https://www.spglobal.com/energy/en/news-research/latest-news/natural-gas/030422-lng-tankers-divert-from-uk-amid-russia-links-discontent-at-terminal>.

Staalesen, Atle. « Shadow Fleet Carriers Make Port Calls at Sanctioned Arctic Gas Terminals ». *ArcticToday*, 12 août 2025. <https://www.arctictoday.com/shadow-fleet-carriers-make-port-calls-at-sanctioned-arctic-gas-terminals/>

12 août 2025. <https://www.thebarentsobserver.com/news/shadow-fleet-carriers-make-port-calls-at-sanctioned-arctic-gas-terminals/434955>.

LNG Prime, 7 mars 2022. <https://lngprime.com/europe/yamal-lng-carrier-delivers-cargo-to-france-montoir-after-uk-diversion/44901/>.

Standard, Business. « Russia Tries Again to Boost LNG Exports Stalled by US Sanctions Last Year ». 30 juin 2025. https://www.business-standard.com/world-news/russia-tries-again-to-boost-lng-exports-stalled-by-us-sanctions-last-year-125063000177_1.html.

Sylvestre-Treiner, Anna. *Au Niger, l'arrivée de l'Africa Corps consacre le rapprochement de la junte avec la Russie*. 13 avril 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/12/l-arrivee-de-l-africa-corps-au-niger-consacre-le-rapprochement-de-la-junte-avec-la-russie_6227440_3212.html.

Tanguy, M Jean-Philippe. *AU NOM DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE relative aux ingérences politiques, économiques et financières de puissances étrangères – États, organisations, entreprises, groupes d'intérêts, personnes privées – visant à influencer ou corrompre des relais d'opinion, des dirigeants ou des partis politiques français*,. s. d.

Telegraph, Shipping. « France Imports of Russian LNG Rose, but Europe's Terminals Are Used Less | LNG & LPG News ». *Shipping Telegraph*, 19 novembre 2024.

<https://shippingtelegraph.com/lng-amp-amp-lpg-news/france-imports-of-russian-lng-rose-but-europes-terminals-are-used-less/>.

TETREL, Sophie. « La France ne reçoit plus de gaz russe par gazoduc – GRTgaz | Montel News - Français ». Consulté le 12 décembre 2025. <https://montelnews.com/fr/news/1329027/>.

TF1 Info. « Soupçonné d'un projet d'action violente pendant les JO : un jeune de 18 ans interpellé par la DGSI en Gironde ». 23 juillet 2024. <https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/jeux-olympiques-paris-2024-soupconne-d-un-projet-d-action-violente-pendant-les-jo-un-jeune-de-18-ans-interpelle-par-la-dgsi-en-gironde-2310029.html>

Trésor français. « TBI ». s. d.

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Institutionnel/Niveau2/Pages/c2b2c6b7-8c01-4765-9718-26cf3e79a1ad/files/2d02ed65-b455-4014-abfa-70252e5c3d11>.

Шашкин, Павел Шашкин. « Doctrine Russe ». avril 2016. https://www.inesnet.ru/wp-content/mag_archive/2016_04/052-63_Pavel_Shashkin.pdf.

EGE Ecole de Guerre
Economique

École de Guerre Économique
196 rue de Grenelle, 75007 Paris
ege.fr



AEGE – Le réseau d'experts en intelligence
économique

aege.fr

portail-ie.fr

infoguerre.fr